



COMMISSION AEROMODELISME

STAGE DE PLANEUR RADIOCOMMANDE

VOL PLANEUR REMORQUE

MATEMALE - 2021



DATE, DUREE DU STAGE et LIEU

- Du 22 au 28 août (arrivée dimanche 16h00 et départ samedi 10h00).
- 5 jours.
- Lieu : Institution CCAS de Matemale (66210).

NOMBRE DE STAGIAIRES

- Maximum : 12
- Minimum : 6

BUT DU STAGE

- Permettre à ceux qui n'ont jamais piloté de planeur radiocommandé en conditions de remorquage d'avoir une première approche de ce type de pilotage (**ce stage ne s'adresse pas aux personnes n'ayant jamais piloté de modèle réduit**).
- Permettre aux pratiquants ayant eu une première initiation, ou souhaitant évoluer dans cette discipline de pratiquer le vol planeur remorqué avec des moniteurs pratiquant la compétition.
- Permettre une initiation au "vol à voile" et aux "recherche et utilisation des ascendances".

POPULATION CONCERNEE

- Ayants Droit et Ouvrants Droit inscrits sur l'Attestation "ACTIV" en état de validité.
- Les ayants droit mineurs sont acceptés à condition d'être accompagnés par une personne responsable majeure en dehors des heures de prise en charge par l'instructeur habilité.
- Possibilités d'ouverture du stage à des personnes extérieures aux IEG (selon les conditions énoncées dans le cahier des charges des stages aéromodélisme).

PREREQUIS

- Ce stage ne s'adresse pas aux débutants en pilotage.
- Adhésion ANEG de l'année en cours.
- Licence FFAM valide (possibilité de délivrer un "passeport découverte" FFAM dans le cas d'un stage d'initiation/découverte).
- Attestation de formation de télépilote délivrée par la DGAC, la FFAM ou l'UFOLEP.
- Extraits du registre d'enregistrement des aéronefs civils circulant sans personne à bord pour chacun des modèles personnels de plus de 800g utilisés par le stagiaire lors du stage.
- Tous Les modèles personnels de plus de 800g utilisés durant le stage devront-être immatriculés avec la référence visible à l'extérieur du modèle suivant la règle en vigueur.
- Age minimum 12 ans.
- Pas de limite d'âge maximum.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- A l'issue du stage, le stagiaire doit être capable dans le cadre d'une initiation de maîtriser en autonomie les phases de décollage, vol simple et atterrissage (niveau équivalent aux ailes de Bronze ou brevet A de la FFAM).
- A l'issue du stage, le stagiaire doit être capable dans le cadre d'un perfectionnement de maîtriser en autonomie les phases de décollage, de vol et de prise d'ascendance, d'atterrissage de précision, avec des modèles pouvant aller jusqu'à 4m d'envergure (niveau équivalent aux ailes d'argent ou brevets B de la FFAM).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES FACULTATIFS

- S'initier au fonctionnement et aux réglages d'un planeur radiocommandé.
- Identifier les risques liés à la pratique du vol planeur remorqué.

STRATEGIE PEDAGOGIQUE

Pour atteindre les objectifs pédagogiques prévus dans le stage, la stratégie pédagogique s'appuiera sur :

- Un briefing avant chaque vol.
- Un débriefing à l'issue de chaque vol.
- Des explications théoriques dispensées au sol et lors des vols.
- Une pratique du pilotage en double-commande.
- Une ambiance de convivialité et de stimulation en réunissant dans un même lieu plusieurs pratiquants, et plusieurs niveaux de pilotage, permettant des échanges d'expériences et de pratique.
- L'échange entre pratiquants afin de lever les appréhensions éventuelles à la poursuite de l'activité.

LIEU DU STAGE

Piste d'aéromodélisme du club de Formiguères (66), situé à 6 km de l'institution CCAS de Matemale.

ENCADREMENT DU STAGE

L'encadrement des stages de modélisme est réalisé par des pilotes ANEG, pratiquant compétiteur F3Q ou anciennement compétiteur de l'ANEG.

MISE A DISPOSITION DE MATERIEL

- Pour l'initiation, planeur Variane (modèle F3Q adapté à l'initiation).
- Pour le perfectionnement, planeur Variane (modèle de compétition F3Q).
- La possibilité est donnée aux stagiaires d'utiliser leur matériel, afin de bénéficier de l'ensemble des conseils de techniques de montage et d'optimisation de réglages. Cependant, et comme indiqué au chapitre des prérequis, seuls les modèles se conformant à la réglementation en matière d'enregistrement seront autorisés à voler lors de ce stage.

PRISE EN CHARGE FINANCIERE

- L'ANEG prend à sa charge une partie des coûts techniques, mais ne participe pas pour la prise en charge des frais de restauration, d'hébergement et de la taxe de séjour des stagiaires.
- Le coût technique restant à la charge des stagiaires sera fonction :
 - du coefficient social de l'agent (coefficient CCAS, 5 plages)
 - de la catégorie du stage (initiation ou perfectionnement)
- Les stagiaires extérieurs aux IEG, devront s'acquitter de l'intégralité du coût technique de ce stage.
- Tarification pour le stage Planeur Remorqué 2021 (frais techniques, hors restauration, hébergement et taxe de séjour):

	Coefficient	inf. à 8000	de 8000 à 14000	de 14000 à 21000	de 21000 à 28000	sup. à 28 000
Initiation	Part Stagiaire	18,00	36,00	48,00	60,00	72,00
Perfectionnement	Part Stagiaire	30,00	48,00	60,00	72,00	84,00

Coût Participant Hors Aneg: 120,00

HEBERGEMENT

- L'ANEG ne participe pas pour la prise en charge des frais de restauration, d'hébergement et de la taxe de séjour des stagiaires.
- Cependant l'ANEG prend en charge l'organisation de l'hébergement et de la restauration, pour les stagiaires le souhaitant.
- La restauration est prévue du dimanche soir au samedi midi inclus. Au choix du stagiaire, le repas du samedi midi sera pris sur place ou à emporter.
- Cet hébergement est réalisé à l'institution de MATEMALE.
- Les conditions et les tarifs seront joints à la fiche d'inscription **mais ils ne tiennent pas compte d'une éventuelle augmentation des tarifs hébergement CCAS pour l'année 2021.**
- La taxe de séjour sera à régler par le stagiaire à l'issue de son séjour à l'institution de MATEMALE.

INSCRIPTION

- Fiche d'inscription à télécharger sur le site aneg.org, rubrique Aéromodélisme.
- Pour toutes demandes de renseignements :

Mr Pierre Glasson
06 69 12 02 18
pierregls60@gmail.com
aeromodelisme@aneg.org